

proposé un amendement tendant à séparer le paiement de l'élément stabilisation du bill. Je ne comprends pas pourquoi cet amendement n'a pas reçu plus d'appui. Il est évident que le paiement n'a pas le moindre rapport avec le principe et les dispositions du programme de stabilisation. Quiconque envisage la question objectivement est convaincu que les 100 millions de dollars ne sont qu'un pot-de-vin dont l'objet est d'assurer l'adoption d'un bill qui effectivement réduira la contribution ultime du gouvernement à l'agriculture du pays.

Au sujet des versements de 100 millions de dollars, je voudrais vous lire certains commentaires que fait la Fédération de l'agriculture dans un mémoire relatif au bill C-244 sur la stabilisation. Je cite:

Nous ne pouvons accepter l'hypothèse, comme règle de base établie par le gouvernement, que pour obtenir le versement immédiat il faille accepter la politique à longue échéance... Le gouvernement fédéral a nettement et sans contredit la responsabilité de veiller à ce que le paiement spécial soit versé et versé bientôt, tout en s'assurant que l'étude, la modification et la mise au point des propositions à long terme du bill se feront sérieusement et sans hâte excessive.

Les chiffres lamentables publiés récemment par le Bureau fédéral de la statistique sur les recettes des exploitations agricoles prouvent de façon manifeste qu'il est urgent de suppléer dans l'immédiat aux revenus des agriculteurs des Prairies.

Voici ce que dit le mémoire à la page 5:

La responsabilité nationale quant à la protection des prix agricoles lorsqu'ils ont sensiblement fléchi par suite de subventions concurrentielles et d'excédents mondiaux par rapport à la demande commerciale.

A la même page:

Le paiement transitoire doit être fait immédiatement et non sous réserve soit de l'acceptation du reste du bill actuel soit de son adoption rapide.

Plus loin:

...le bill est inacceptable dans sa forme actuelle.

L'autre après-midi, le ministre a signalé qu'une partie du bill était subordonnée à l'autre. Il sait bien à quoi s'en tenir, monsieur l'Orateur. Il cherche à induire la population en erreur, car il sait fort bien que la question du paiement aurait pu être réglée en affectant des crédits à cette fin. Cela n'aurait pris que quelques heures et les cultivateurs canadiens auraient obtenu le paiement sans avoir à accepter le principe de la stabilisation de leur revenu au niveau actuel. Quant à induire la population en erreur, le ministre chargé de la Commission du blé avant déclaré dans un communiqué en date du 7 mai 1971:

«Il s'agit simplement d'obstruction systématique et pour aucune raison apparente», a affirmé M. Lang, ministre chargé de la Commission canadienne du blé. «Si elle se poursuit, elle coûtera aux cultivateurs de l'Ouest 100 millions de dollars cette année.»

Comme en fait foi le compte rendu de la même date, le ministre aurait déclaré à la Chambre:

Je crois que c'est très important, et j'exhorte les députés d'en face à cesser de faire constamment allusion à des intentions malveillantes de la part du gouvernement.

Je répète, monsieur l'Orateur, que ce versement de 100 millions de dollars ne dépend en aucune façon du reste du bill et le reste du bill est inacceptable. Ce versement

pourrait être prévu dans le budget et les cultivateurs pourraient avoir l'argent dans leurs poches avant quelques semaines.

L'autre facette du bill qu'on nous demande d'accepter—et on espère que les cultivateurs exerceront des pressions sur nous pour que nous l'adoptions—est l'intention de stabiliser la pauvreté. A la page 8 du mémoire de la Fédération canadienne de l'agriculture, on dit, et je cite:

Si la loi n'est pas améliorée, comme nous l'avons recommandé, elle aura vraisemblablement comme premier effet pour un temps d'abaisser en fait le niveau du revenu que touche le cultivateur à cause de la retenue de la contribution et de l'expiration de la loi sur les réserves provisoires de blé. En outre, la protection accordée au niveau de revenu agricole sera tout à fait insuffisante avec le temps.

Voilà clairement établie la situation telle qu'elle existe. Il est inutile de parler de stabiliser le revenu agricole aujourd'hui quand les producteurs n'ont pas le sou et que leur crédit est forcé à la limite. Voici le ministre qui s'amène et qui déclare qu'il va stabiliser tout cela. C'est comme si un groupe de travailleurs sociaux s'amenait dans les bas quartiers de Chicago, de Détroit ou même de New York pour dire aux gens de ne pas s'inquiéter. S'ils dorment dans la rue, on leur dira: «Ne vous inquiétez pas. Vous pourriez être plus mal lotis. Nous allons stabiliser votre situation actuelle.» C'est exactement ce que nous disons aux cultivateurs de l'Ouest dans le bill à l'étude. Nous voulons stabiliser leurs revenus à un niveau voisin de la faillite.

• (3.20 p.m.)

L'an dernier, les revenus des cultivateurs de l'Ouest ont atteint leur niveau le plus bas depuis 1955. Étant donné que le dollar a perdu 45 p. 100 de sa valeur, on voit que ce bill ne fera qu'aggraver une situation déjà intolérable. Le gouvernement veut verser 100 millions aux cultivateurs de l'Ouest, et personne ne s'y oppose. Comme en fait foi les pages 5604 et 5605 du hansard, le ministre a tenté d'expliquer pourquoi le gouvernement n'envisage pas cette année d'effectuer des paiements en puisant dans le compte de stabilisation en arguant des raisons suivantes:

...nous avons conclu qu'il serait préférable de ne pas effectuer de paiements en puisant dans le compte de stabilisation pour cette année. D'abord, les chiffres ne seraient ni complets ni prêts à temps, et ensuite, il nous a paru possible de verser cette année les paiements, non seulement aux cultivateurs qui ont vendu leur plein contingent...

Autrement dit, le gouvernement ne disposait pas de tous les chiffres de cette année. Toutefois, à mon avis, ce n'est pas la principale raison de ce versement de 100 millions. Le gouvernement savait que si la moyenne était calculée d'après les chiffres des années passées, il devrait déboursé de 200 à 250 millions et non pas 100 seulement.

Le chiffre de 100 millions est la conséquence d'une réduction colossale de nos ventes de grain. C'est de là que proviennent les moyennes qui seront appliquées lorsque le programme sera en vigueur. L'année dernière a été pour l'agriculture l'une des pires que l'on ait connu depuis 20 ans. Les versements seront calculés d'après cette faible moyenne à long terme, et les cultivateurs n'en éprouveront que plus de difficultés à l'avenir pour obtenir davantage de la caisse de stabilisation.